





L'apprentissage dans le supérieur le ressort de votre compétitivité.

Participer au développement des formations en apprentissage.

Accompagner les jeunes pour une formation, un métier, une insertion.

Contribuer à l'innovation pédagogique.

Anticiper vos besoins en compétences.

Taxe d'apprentissage 2015

La formation supérieure optimisée par l'apprentissage !

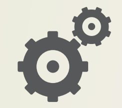
BANQUE, ASSURANCE ET FINANCE • BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, IMMOBILIER ET LOGEMENT • CHIMIE, PHARMACIE ET COSMÉTOLOGIE • COMMERCE, VENTE, ACHATS ET DISTRIBUTION • COMPTABILITÉ, GESTION • CONCEPTION EN ÉCLAIRAGE • GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA PAIE • HÔTELLERIE / RESTAURATION • INDUSTRIE ALIMENTAIRE • INDUSTRIE, MAINTENANCE ET NUCLÉAIRE • INFORMATIQUE, RÉSEAUX, TRAITEMENT DES DONNÉES ET TIC • MANAGEMENT & GESTION DE PROJETS • QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT • SANTÉ, SOCIAL • SPORT ET LOISIRS • TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Soutenez l'excellence par la voie de l'apprentissage

VERSEZ VOTRE TAXE AU CFA FORMASUP ARL

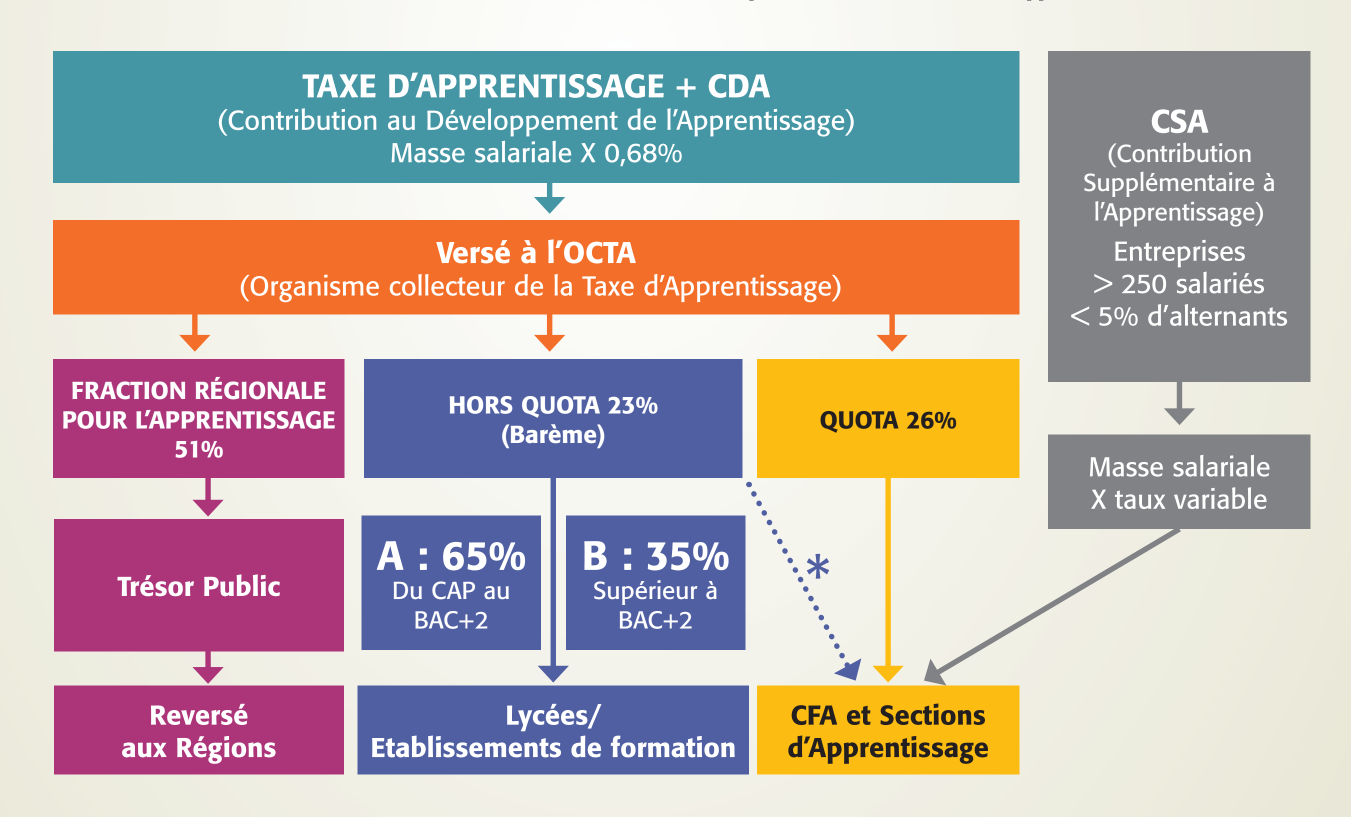


FORME DES APPRENTIS DE BAC+2 À BAC+5 :
LICENCE PRO, TITRE CERTIFIÉ, DCG/DSCG, MASTER, DUT, DEUST, DIPLÔME D'INGÉNIEUR, DIPLÔME D'ESC..



NOUVEAU MODE D'EMPLOI
POUR VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Le CFA Formasup Ain Rhône Loire est habilité à percevoir le quota et le **hors quota A et B si vous avez un apprenti.**



*** Compléter le financement de la formation en versant le hors quota au CFA FormaSup Ain Rhône Loire.**



CONTACT FORMASUP ARL : Monique Silvestre • 04 78 77 05 58 • msilvestre@formasup-arl.fr
66 av Jean Mermoz • BP 8048 • 69351 Lyon cedex 08 • 04 78 77 04 56 • contact@formasup-arl.fr • www.formasup-arl.fr



